

## INTERVENTION CONGRES CONFEDERAL

Le syndicat Protection Sociale des Pays de la Loire souhaite, à l'occasion de ce congrès confédéral, porter une parole claire, exigeante et responsable sur la situation actuelle de nos entreprises au sein de la Protection sociale.

Si nous voulons défendre la **Sécurité Sociale**, si nous voulons la valoriser, si nous voulons faire comprendre à quel point elle est indispensable, alors cela passe d'abord par l'enseignement. Par la transmission. Par la pédagogie.

On ne protège bien que ce que l'on connaît.

Nous devons dire avec force que nous n'avons plus les moyens de remplir correctement nos missions. Les ressources diminuent, les charges augmentent, et l'exigence de qualité de service reste, elle, intacte.

Cette équation est intenable.

Moins de moyens, ce sont des droits moins bien garantis pour les assurés. Moins de moyens, ce sont des conditions de travail dégradées pour les salariés. Moins de moyens, c'est un affaiblissement du service public.

Nous refusons cette fatalité.

Nous exigeons :

- la reconnaissance pleine et entière des salariés de la Sécurité Sociale,
- une politique salariale à la hauteur des enjeux,
- des moyens humains et financiers renforcés,
- l'arrêt des logiques de suppression d'emplois et de licenciements,
- et l'intégration réelle de la Sécurité Sociale dans les enseignements, pour que chaque citoyen puisse en comprendre la valeur et le fonctionnement.

La Sécurité Sociale n'est pas un coût. Elle est un investissement. Elle est un choix de société. Elle est un bien commun.

Et ceux qui la font vivre méritent respect, reconnaissance et moyens.

Sur la situation actuelle de nos entreprises au sein de la **Mutualité**.

Trois points majeurs méritent notre attention.

D'abord, la question de l'identité mutualiste. Les évolutions récentes nous interrogent : peut-on encore se revendiquer pleinement de la Mutualité lorsque les logiques de rentabilité, d'externalisation et de retour sur investissement prennent le pas sur les valeurs de solidarité et d'économie sociale ? Nous nous interrogeons également sur le rôle de la Fédération nationale de la mutualité française et sur sa capacité à garantir la cohérence entre les principes mutualistes affichés et les pratiques observées.

Ensuite, le manque d'avancées sociales. Les accords conclus ces dernières années restent insuffisants. Les enjeux des fins de carrière, du temps de travail ou de l'usure

professionnelle ne trouvent pas de réponses à la hauteur. Dans le même temps, les écarts d'avantages sociaux entre les entreprises de la branche continuent de se creuser.

Enfin, le dialogue social demeure trop souvent fragilisé. Les représentants du personnel rencontrent des difficultés croissantes pour exercer leurs mandats, tandis que les moyens syndicaux sont parfois remis en cause. Ces pratiques sont incompatibles avec les valeurs démocratiques et solidaires que nos entreprises revendiquent.

Face à ces constats, la CFDT doit continuer d'agir pour défendre les salariés, renforcer le dialogue social et faire vivre concrètement les valeurs mutualistes.

Nous exigeons :

- un recentrage des stratégies sur les valeurs de la Mutualité,
- de véritables avancées sociales pour les salariés,
- un dialogue social respectueux, transparent et effectif,
- et des moyens renforcés pour les représentants du personnel et les organisations syndicales.

La Mutualité ne peut pas devenir une entreprise comme les autres. Elle doit rester un modèle alternatif, au service de ses adhérents comme de ses salariés.

Enfin, **le secteur des retraites complémentaires** connaît des transformations profondes qui impactent les conditions de travail et les collectifs. Nous devons rester vigilants pour que ces évolutions ne se fassent ni au détriment des salariés ni de la qualité du service rendu.

Avec près de 16 % des effectifs de la gestion allocataire qui partiront à la retraite d'ici 2030, la question du remplacement des salariés et de l'évolution des métiers est posée. Les employeurs estiment que ces départs restent difficiles à prévoir et que de nouvelles compétences seront nécessaires. Le développement de l'automatisation et des outils prédictifs renforce nos interrogations sur l'emploi, les qualifications et les conditions de travail.

De plus, nous devons rester attentifs à toute réapparition du projet de caisse nationale de retraite universelle dans le débat politique à l'approche de 2027.

Dans cette période de mutation, la CFDT doit continuer à agir pour que les transformations du secteur se construisent avec les salariés et dans le respect de leurs droits.

Face à ces constats, nous appelons à un sursaut collectif. Il est urgent de réaffirmer les fondements de la protection sociale : solidarité, démocratie, primauté de l'humain sur le capital.

C'est à cette condition que nous pourrions continuer à nous en revendiquer avec fierté.

Les salariés de la protection sociale qui ne sont toujours pas fonctionnaires, vous remercient.

des PDL